

À NE PAS OUBLIER...

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE, **JE VOTE CFDT**  
AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE  
LA SNCF ! OK, MAIS POURQUOI ?

SNCF

Je clique ici ou  
je copie-colle  
le lien dans mon  
navigateur web

<https://bit.ly/3eZaz06>

VOYAGEURS

Je clique ici ou  
je copie-colle  
le lien dans mon  
navigateur web

<https://bit.ly/2lCguyA>

RÉSEAU

Je clique ici ou  
je copie-colle  
le lien dans mon  
navigateur web

<https://bit.ly/2UtnNGx>

G&C

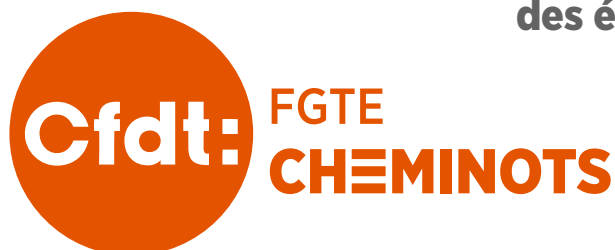
Je clique ici ou  
je copie-colle  
le lien dans mon  
navigateur web

<https://bit.ly/38L63n9>



# UN PROJET « IMMOBILIER 2021 » CONSTRUIT SUR DES FONDATIONS SOCIALES INSTABLES... **LA CFDT** **DEMANDE UNE EXPERTISE !**

Une réorganisation d'ampleur  
est en projet à la Direction de l'immobilier  
et va faire l'objet d'une consultation auprès  
des élu-e-s du CSE de la SA SNCF. ☞☞☞



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



01 76 58 12 21



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)

# UN PROJET « IMMOBILIER 2021 » CONSTRUIT SUR DES FONDATIONS SOCIALES INSTABLES LA CFDT DEMANDE UNE EXPERTISE !

Tout d'abord, la direction a voulu mettre en place des bilatérales avec les organisations syndicales durant le mois de juin pour présenter ce projet. Deux objectifs principaux ont été mis en avant par la direction.

## LESQUELS ?

- #1 Grâce à ce projet, SNCF Immobilier pourra poursuivre et améliorer sa contribution à la performance industrielle et économique du Groupe.
- #2 Il est prévu d'intégrer l'environnement de travail (DFMET) pour un fonctionnement optimisé avec l'immobilier.

## CE QUE LES REPRÉSENTANTS DE LA CFDT ONT RAPIDEMENT CONSTATÉ

Ces présentations restent superficielles. En effet, il y a beaucoup de zones d'ombre. La CFDT ne pouvait nullement se satisfaire de ces seules bilatérales comme l'aurait souhaité la direction... Ainsi, les élus CFDT de la SA SNCF ont demandé que la CSSCT des Directions transverses soit mise à contribution pour analyser et mieux comprendre ce projet et ses impacts. À l'issue, la CSSCT aurait dû pouvoir éclairer les élus du CSE sur le positionnement à adopter lors de la consultation.

## DIFFÉRENTES RÉUNIONS ONT EU LIEU DE JUILLET À SEPTEMBRE DERNIER

D'abord sur la nouvelle organisation dans son ensemble, puis par direction immobilière territoriale (DIT). Les membres CFDT de la CSSCT ont pu mettre en exergue de nombreux changements alors que la Direction de l'immobilier les minimisait lors des premiers échanges :

- **refonte de certains services**, avec la création de nouvelles directions (stratégie, environnement de travail) ;
- **de nouveaux** rattachements hiérarchiques ;
- **la création de nouvelles fiches de postes** tels que des gestionnaires de patrimoine national, des pilotes de performances fluides ;
- **des postes** supprimés ;
- **des transferts** de postes (achats de la DFMET vers la DAF).

## UNE DIFFICULTÉ DANS L'OBTENTION D'INFORMATIONS PRÉCISES SUR CES NOMBREUX CHANGEMENTS

- **Pas de CO détaillé** mis en parallèle avec le CO actuel.
- **Pas de liste exhaustive** des postes supprimés
- **Pas de liste exhaustive** des postes modifiés et créés dans la nouvelle configuration.
- **Quel accompagnement des agents**, notamment sur le volet formation ?

## CHAQUE DIT ÉTABLIT LIBREMENT SON PROPRE PROJET...

La CFDT a mis en place un groupe de travail avec nos militants de l'immobilier. Voici les retours :

- **de nombreuses craintes** sur leur avenir, notamment pour les agents de DFMET ;
- **un manque flagrant d'information** auprès des agents de la part de la direction. Seule une partie de la hiérarchie et des agents de l'immobilier a été invitée aux tchats. Là encore, les agents de DFMET ont été mis à l'écart.

## NOUS AVONS REMONTÉ CES POINTS AUPRÈS DE LA DIRECTION

À l'issue de ces réunions, les membres CFDT de la CSSCT Directions techniques ont jugé qu'il était nécessaire de demander une expertise sur ce dossier « Immobilier 2021 ». Toutes les interrogations doivent être levées afin que vos élus puissent agir, protéger les agents des risques psychosociaux et préserver leur emploi. ●



**L'EXPERTISE A ÉTÉ VOTÉE FAVORABLEMENT EN CSE & A DÉMARRÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. LA CFDT SOUHAITE QUE PAR L'EXPERTISE, CE PROJET SOIT DÉTAILLÉ, AFIN QUE LES CHEMINOT-E-S CONCERNÉ-E-S SE RETROUVENT DANS L'ORGANISATION.**

